République française HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 26 novembre 2024

Membres en exercice : Date de la convocation : 21/11/2024

13 Le vingt-six novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents: 11

Pour: 0

Présents: Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS,

Votants: 13 Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Sandrine MILLET, Mathilde

BOURDIEU, Manuel DUARTE, Xavier DUPUIS, Davy GOURAUD, Marc

JEANSON, Florence POIZAC.

Représentés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES représentée par

Contre: 0 Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Patrick LAYERLE représenté par

Jean-Marc BOYA.

Abstentions: 13 Excusés: Absents:

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet: Stationnement taxi - DE_047_2024

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite à la sollicitation des ambulances JC implantées sur notre commune, il a été soumis au service de la préfecture un projet d'arrêté fixant le nombre d'Autorisation De Stationnement (ADS) (*création d'une place de taxi*). La commission locale CLT3P se réunira au premier trimestre 2025 et statuera sur cette demande.

Si la commission donne un avis favorable, la commune devra instaurer une redevance annuelle.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance, Jean-Marc BOYA Le secrétaire de séance, Mathilde BOURDIEU